

# MOTION

**Auteur** Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, et cosignataires  
**Objet** Cap sur l'avenir – avec une planification stratégique pour les 25 prochaines années  
**Date** 16.12.2016  
**Numéro** 6.0071

---

A quoi le Valais ressemblera-t-il en l'an 2050? Serons-nous encore un château d'eau ou lutterons-nous pour trouver de l'eau potable? Les glaciers auront-ils disparu? L'avenir de l'approvisionnement énergétique sera-t-il décentralisé? Quel impact les nouvelles technologies telles que les véhicules sans chauffeur auront-elles sur notre structure d'urbanisation? Avec la digitalisation et l'automatisation, faut-il s'attendre à d'importantes suppressions d'emplois en Valais, ou au contraire vont-elles permettre la création de nouveaux postes? Quelles mesures et travaux d'avenir le Valais va-t-il entreprendre pour ne plus se contenter d'être la résidence secondaire des habitants du Plateau suisse?

Les réponses (ou nos hypothèses de réponse) à ces questions et à beaucoup d'autres en disent long sur la manière dont nous voulons nous préparer à l'avenir. Elles sont pour nous l'occasion de développer des visions d'avenir, de définir des priorités, de nous dépasser et d'élaborer des projets générationnels.

Avoir une vision collective attrayante a pour effet de renforcer les liens d'une communauté. Lorsque les efforts visent des objectifs communs, c'est l'ensemble qui gagne en énergie, en assurance et en vigueur. Une vision attrayante élaborée à partir des évolutions qui sont identifiables à présent: voilà ce qui peut apporter vigueur et assurance à notre canton, avec potentiellement à la clé, les investissements souhaités.

Face au progrès et aux changements rapides qui sont en marche, de nombreux citoyens peinent à envisager l'avenir de manière positive. Un gouvernement capable de relever les défis du futur de manière proactive et d'y déceler des opportunités est un vecteur de soutien, offre des perspectives et améliore les chances de succès économique.

Soyons donc le canton au bénéfice du gouvernement le plus novateur et le plus proactif qui soit, et sachons saisir les opportunités qui s'offriront à l'avenir!

## **Conclusion**

Au travers de la présente motion, le gouvernement est prié de jeter les bases juridiques nécessaires à l'introduction d'une planification stratégique comme nouvel instrument politique de développement et de pilotage. Cette planification a pour but d'évaluer les grandes évolutions des 25 prochaines années, de développer des scénarios, d'identifier les opportunités et de créer une vision d'avenir pour le canton. Ainsi, le gouvernement pourra définir les points forts de son action en fonction des scénarios les plus probables et les ajuster en continu.